

Huit sentiers balisés



Sur chaque commune du territoire communautaire, un sentier de randonnée est balisé et entretenu par la communauté de communes et les associations de randonneurs.

Ces sentiers, tous aisés à parcourir, permettent aux marcheurs de découvrir le patrimoine du Centre Trégor : chapelles, fontaines, châteaux, mais aussi vallées ou chemins creux, bocage, hameaux anciens. Faune et flore y sont bien représentées. Si vous ne faites pas trop de bruit, vous pourrez peut-être apercevoir le pic épeiche, et avec un œil attentif, vous observerez les coulées du renard ou du blaireau dans les haies, les grignotages de l'écureuil ou la magnifique osmonde royale, une fougère protégée qui a élu domicile dans la vallée du Léguer.



Au départ de chaque boucle, un panneau vous informe sur la durée du parcours, les éléments remarquables, les difficultés le long du chemin. Pour avoir davantage de détails, vous pouvez vous procurer le guide *Balades en Centre Trégor* édité par le Pays Touristique du Trégor-Goëlo et disponible à la Maison du Développement et dans toutes les mairies au prix de 2 €. Ce guide fait partie d'une collection, éditée dans un souci de cohérence et d'harmonie des territoires communautaires.

Le Centre de découverte du son

A Cavan, le Centre de découverte du son et son sentier musical offrent un regard inédit sur l'univers sonore : faire du bruit, écouter, jouer avec les sons... tout en cheminant dans la vallée du Guindy. C'est un sentier unique en son genre ! Et depuis l'été 2009, un jardin sonifère a vu le jour : appréhender de façon ludique et pédagogique les sons dans la nature et comprendre le fonctionnement de notre oreille, tel est le but de ce jardin en forme d'oreille.



Le circuit campanaire



Ce circuit est unique en France!

De clocher en clocher, un grand circuit vous invite à découvrir les cloches de nos églises et chapelles. Dans chaque village de la communauté de communes, une borne interactive a été installée. Elle permet au promeneur curieux d'écouter les sons des cloches, des témoignages de gens d'ici, etc. A vous de découvrir ce patrimoine souvent oublié, mais ici mis en valeur !

Dans chaque commune, une « promenade des oreilles » complète le circuit campanaire : il s'agit, au fil d'un petit parcours, de tendre l'oreille pour identifier les bruits du village (ferme, boulodrome, église, école, etc.).

Contact : 02 96 54 61 99 ou www.decouvertesonore.info/centre/

Pour compléter le contenu des bornes campanaires, un CD est à votre disposition gratuitement à la Maison du Développement et dans les mairies. Des livrets sont également consultables dans les bars et commerces des bourgs.

Le château de Tonquédec



Érigé en bordure du Léguer, sur un point stratégique, le château de Tonquédec domine la vallée. Avec ses onze tours et ses deux donjons, éléments très rare par ici, il est l'un des plus grands châteaux-forts de la Bretagne intérieure. Tout au long de l'année, nombre de touristes viennent visiter ce vestige du Moyen Âge.

Le château entre dans l'histoire en 1181. La famille des Coëtmen en est le principal commanditaire. En 1394, le Duc Jean IV de Bretagne ordonne sa destruction. Le château actuel est né de la reconstruction qui va suivre cet événement, en 1406. Mais après les guerres de la Ligue, en 1626, il est de nouveau démantelé sur ordre de Richelieu. Fort heureusement, il n'est pas rasé ! Il est encore actuellement la propriété de la famille De Rougé, descendante des Coëtmen-Penthièvre.



Aujourd'hui classé monument historique, le château fait l'objet de campagnes de valorisation et de restauration. Ces travaux visent à protéger ce témoignage de l'histoire de la Bretagne féodale, tout en facilitant la visite. Tous les travaux entrepris actuellement sont soumis à autorisation. La contribution financière des propriétaires est complétée par d'importantes subventions publiques.

En période estivale, des reconstitutions médiévales ont lieu tous les quinze jours. Des expositions sont aussi régulièrement organisées dans l'enceinte du château.

Le château est ouvert tous les jours d'avril à septembre, les samedis et dimanches en octobre. Toute l'année, accueil des groupes sur rendez-vous.

Renseignements : 02 96 54 60 70 / 06 18 15 34 99.

Le site de Poulloguer



A Prat, le site de Poulloguer fait l'objet, depuis 2006, d'une vaste opération de réhabilitation. Les travaux et aménagements se poursuivront jusqu'en 2011.

Créé au 13^{ème} siècle par les moines de l'abbaye de Bégard, l'étang de Poulloguer avait tendance à se combler. La première phase de travaux a été le curage de l'étang en 2006. 40 000 m³ de vase ont été extraits. Ayant retrouvé profondeur et vitalité, il est redevenu un étang de choix pour les pêcheurs : gardons, carpes, brochets et anguilles y sont courants. Des pièges à sédiments installés aux embouchures des ruisseaux évitent un nouvel ensablement de l'étang.

Les berges ont été consolidées et aménagées. Des tables de pique-nique permettent de faire une pause à l'abri des grands arbres. Pour faciliter l'accès au site, la communauté de communes a aussi réaménagé le parking.

En amont de l'étang, la zone humide est entretenue. Pour préserver ce milieu très riche, les saules ont été coupés. Des ouvertures pratiquées dans le milieu permettront l'implantation de nouvelles espèces végétales et animales. Quelques mares favoriseront le développement des batraciens (salamandres, tritons, crapauds...).



Du côté de l'ancien moulin, où une scierie fonctionnait jusqu'en 1974, des travaux sont aussi programmés. Le moulin deviendra un gîte de randonnée, entouré de son jardin verdoyant. L'ensemble du site sera géré en cohérence, favorisant le développement des espèces végétales et animales tout en accueillant les visiteurs. Un sentier d'interprétation devrait sillonner le site, proposant aux randonneurs un regard plus appuyé sur la diversité des milieux à Poulloguer.



La Communauté de Communes du Centre Trégor exerce la compétence ordures ménagères. Elle délègue au SMICTOM du Ménez Bré la collecte et le traitement de ces ordures, qui lui-même délègue au SMITRED Ouest d'Armor leur traitement.

Le SMICTOM (Syndicat Mixte de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères) est un syndicat qui agit sur les territoires du Centre Trégor et du Pays de Bégard, tandis que le SMITRED (Syndicat Mixte Tri Recyclage Elimination Déchets) regroupe plus d'une centaine de communes de l'ouest du département. A Pluzunet, Valorys est l'un des sites de traitement des ordures ménagères (tri et incinération).



La collecte

Sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes, la collecte a lieu une fois par semaine en porte à porte.

Les points d'apport volontaire

Il est important de trier ses ordures ménagères, et tout ce qui peut être recyclé doit être mis de côté. Les communes ne sont pas desservies par la collecte en porte à porte pour les déchets recyclables. Il est donc nécessaire que chacun fasse la démarche d'apporter ses déchets dans les points d'apport volontaire : on en trouve au moins un par commune. On y dépose les papiers, cartons et le verre dans les containers. Les bouteilles plastique, briques, cannettes alu et conserves sont rassemblées dans les volières.

Par ailleurs, les textiles (vêtements, chaussures, linge de maison) sont également collectés dans des bornes, à la déchèterie et dans certains points propres, en vue d'être redistribués ou recyclés.

Un point de compostage collectif a été installé à Pluzunet, derrière la salle polyvalente.

La déchèterie

En plus de ces points d'apport volontaire, la déchèterie (située à Bégard) accueille encore davantage de déchets : gravats inertes, végétaux, déchets ménagers spéciaux (batteries, piles), ferrailles, encombrants, pneumatiques, bois secs, polystyrène... On peut aussi y déposer les déchets des points propres (papiers, verre, plastique...).

La ressourcerie

Sur le site de la déchèterie, un container est réservé à la ressourcerie. Il s'agit de redonner une nouvelle vie à ce que l'on jette et qui pourrait encore servir. On peut y déposer tous les objets susceptibles d'être réutilisés : vêtements, jouets, télévisions, meubles, etc. Une association récupère ces objets, les remet en état de fonctionnement, les redistribue ou les revend pour une somme modique.

> Déchèterie
Ouverture les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 19h pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre, et les mêmes jours de 9h à 17h pour la période du 1^{er} octobre au 31 mars.
> Tél : 02 96 45 34 42
> Tél SMITRED : 02 96 54 65 10



Jours de collecte et lieux de tri

Berhet : ramassage le mercredi matin ; point propre entre Berhet et Confort.

Caouënnec-Lanvézéac : ramassage le mardi matin ; point propre sur le parking route de Prat.

Cavan : ramassage le mercredi matin ; point propre sur le parking de la salle polyvalente.

Coatascorn : ramassage le lundi matin ; point propre au bourg, près de la station d'épuration.

Pluzunet : ramassage le mardi matin ; points propres

à Kerampont (route de Tonquédec) et sur le parking de l'école.

Prat : ramassage le jeudi matin pour le bourg et l'ouest de la commune, le mercredi matin pour la partie est ; point propre sur le parking de la salle des fêtes.

Quemperven : ramassage le mardi matin ; point propre sur le parking du bourg (place du 19 mars).

Tonquédec : ramassage le mardi matin ; point propre derrière la mairie.